



Séjour à but thérapeutique dans un pays de la zone UE-EEE-Suisse

La prise en charge de certains soins programmés est soumise à autorisation préalable des services médicaux. C'est le cas s'ils nécessitent un séjour d'au moins une nuit en établissement de soins ou le recours à des infrastructures ou équipements médicaux hautement spécialisés et coûteux (ex. : assistance médicale à la procréation, interventions sur le cristallin, IRM...).



L'assuré doit alors demander l'autorisation préalable des services médicaux de la [CNMSS](#) pour pouvoir prétendre à un remboursement ou être pris en charge par l'organisme étranger d'assurance maladie pour le compte de la [CNMSS](#).

L'autorisation ne peut être refusée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- > La prise en charge des soins envisagés est prévue par la réglementation française
- > Les soins sont appropriés à l'état de santé du patient
- > Un traitement identique ou présentant le même degré d'efficacité ne peut être obtenu en France dans un délai acceptable sur le plan médical compte tenu de l'état du patient



En cas d'avis favorable des services médicaux, la prise en charge peut avoir lieu : par l'organisme local de protection sociale, pour le compte de la [CNMSS](#), sur présentation du document portable S2, directement par la [CNMSS](#) et conformément à la législation française ou à la législation du pays de séjour (au choix de l'assuré et à condition qu'une tarification dans le pays de séjour soit possible).

Les soins programmés qui ne relèvent pas d'une autorisation préalable des services médicaux (par exemple les soins ambulatoires courants, la délivrance de médicaments...) exposés en zone UE-EEE peuvent être pris en charge par la [CNMSS](#) dans les conditions prévues par la réglementation française. **S'ils sont exposés en Suisse, ils ne peuvent donner lieu à prise en charge.**

Afin de connaître les démarches à entreprendre dans votre cas, merci de vous référer à la fiche "soins programmés dans un état membre de la zone UE/EEE/Suisse" téléchargeable ci-dessous.

TÉLÉCHARGER

- > [Questionnaire Soins programmés dans un état membre de la zone UE-EEE-Suisse](#)
- > [Lettre téléchargeable médecin \(en français\)](#)
- > [Lettre téléchargeable médecin \(en anglais\)](#)